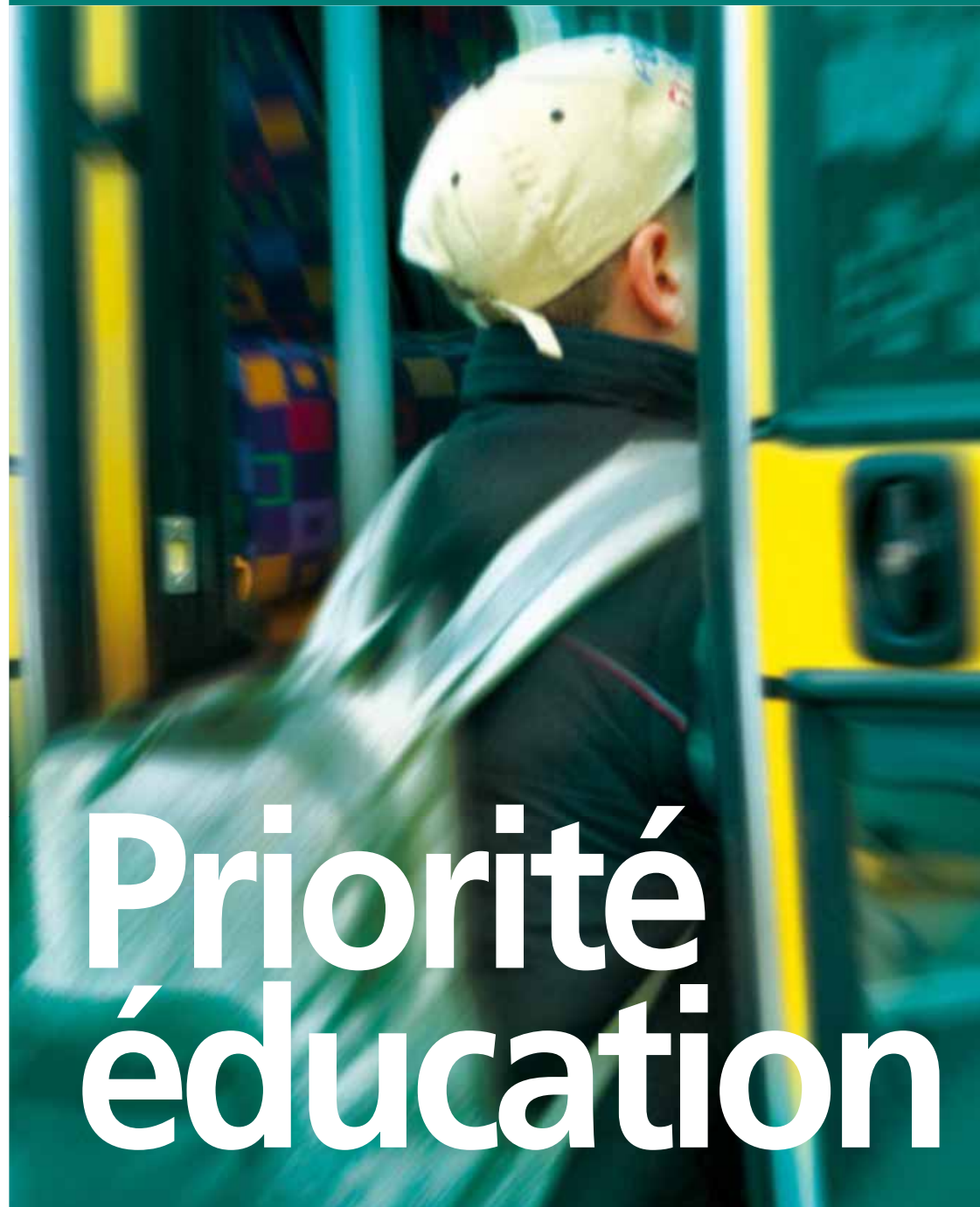


le magazine de
la Creuse



**Priorité
éducation**



ACTIONS
**Insertion :
le chantier est ouvert**



13 JUILLET 2004
**Images souvenir
du Tour de France**



CULTURES
**Lever de rideau
sur la saison**

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS,
services du Conseil Général

Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression : Nouvelles Presses du Massif Central
23000 GUERET
Distribution : Médiapost

Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10 € (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un
journal d'information sur la Creuse et
pour les Creusois. Vous avez une idée,
une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse"
vous offre quatre possibilités de
les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de
la Creuse", Hôtel du Département,
BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

2

SOMMAIRE

DOSSIER

Rentrée dans les collèges

- p. 4-5 /
n L'éducation, une priorité départementale
p. 6-7 /
n Tout nouveaux, tout beaux
p. 8 /
n Les outils de la modernité
p. 9 /
n La sécurité au meilleur prix
p. 10 /
n Conseil Général des Jeunes - An II



TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes politiques

SOUVENIR...

- p. 12-13 / 13 JUILLET 2004
n Images d'un jour, images du Tour



ACTIONS

- p. 14-15 / INSERTION
n Le chantier est ouvert
p. 16-17 / SPORTS
n Des partenariats adultes



RACINES

- p. 18-19 / ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
n La Creuse d'Alphonse De Nussac



CULTURES

- p. 20-23 / SAISON CULTURELLE 2004/2005
n Prenez place...

15 ans d'amitié avec l'Allemagne



On célèbre cette année le
quinzième anniversaire du
jumelage entre le département
de la Creuse et le Bezirk de
Moyenne Franconie en Allemagne,
l'équivalent d'une collectivité
territoriale française.

A cette occasion, une délégation
d'élus départementaux s'est
rendue au mois de juin de l'autre
côté du Rhin pour réaffirmer
l'attachement du Conseil Général

à ces échanges empreints d'amitié, de coopération, de
partenariat dans les domaines économiques, scientifiques,
sportifs ou bien encore culturels.

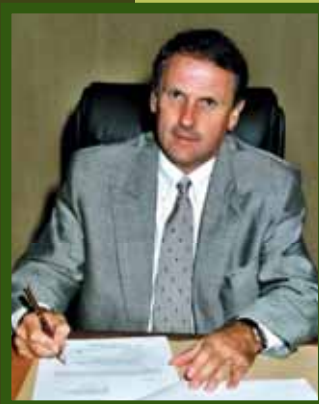
En 2004, les peintres de Crozant furent à l'honneur chez nos
amis Allemands, en présentant une très belle exposition
d'une soixantaine d'œuvres dans la tradition de la "Vallée
des Impressionnistes", à l'initiative de l'Union des Artistes
Peintres Associés, présidée par M. Jean-Claude Avenel.

En octobre prochain, les représentants du Bezirk de
Moyenne Franconie seront à leur tour reçus dans notre
département.

Déterminés à agir

La Creuse, comme les autres départements, évolue depuis plusieurs mois dans un environnement difficile. Les attaques contre l'emploi ont repris de leur vigueur ou font peser de sérieuses menaces à La Courtine, Dun-le-Palestel, Lavaveix-les-Mines, Guéret ou ailleurs. Au-delà, c'est l'environnement budgétaire très aléatoire proposé par l'État qui menace les collectivités locales, et plus particulièrement les territoires fragiles comme le nôtre.

On a dit et redit que les conditions dans lesquelles s'est préparée la nouvelle phase de la décentralisation n'étaient pas satisfaisantes. Aujourd'hui débute son application et on peut afficher nos craintes, s'agissant par exemple du transfert des personnels techniciens,



ouvriers et agents de service de l'Éducation Nationale vers les collectivités. Pour les collègues creusois il s'agit d'environ 120 agents, d'où une augmentation de 25% du personnel départemental ! Et ne parlons pas du transfert des personnels de l'Équipement, dont l'impact sera plus de deux fois supérieur ! D'évidence, s'agissant des salaires qui sont par nature des dépenses inflationnistes (évolution des carrières, ancienneté), le risque d'une "défausse gouvernementale" sur le dos des collectivités est grand. Auquel cas, les inégalités entre départements riches et pauvres augmenteront ; la responsabilité de ceux qui auront provoqué cette situation sera considérable.

On peut avoir des craintes analogues concernant le plan Borloo sur la cohésion sociale, dont le coût est estimé à 13 milliards€ mais dont le financement n'est prévu qu'à hauteur d'un 1/10^{ème} dans le projet de loi

de finances pour 2005. Et que dire de la proposition française concernant le financement du budget européen qui, si elle était retenue, aboutirait à la suppression pure et simple des fonds européens FEDER (développement économique) et FSE (action sociale) sur l'ensemble du territoire français ?

Malgré tout, nous sommes déterminés à créer les conditions d'un développement de la Creuse et à favoriser l'emploi de ses habitants. Ainsi, nous allons participer financièrement à la mise en place des Pays creusois, à hauteur de 1M€ par an en 2005 et 2006. De même, nous allons accompagner financièrement le dispositif des emplois régionaux d'initiative associative, lancé par le Conseil Régional.

Ces deux mesures, la loi ne nous les impose pas. Rien ne nous obligeait non plus à favoriser l'éducation de nos enfants par la mise en place d'un vaste plan de ré-informatisation des collèges, comme vous pourrez le lire dans le dossier consacré à la rentrée scolaire. Ces initiatives reflètent notre volonté d'agir.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

L'éducation, départemen

4

La "vedette" de la rentrée scolaire creusoise a été incontestablement le tout nouveau collège Henri Judet, à Boussac. Premier équipement de cette nature construit par le Département depuis que la loi du 23 janvier 1985 lui a transféré la compétence pour l'entretien, la rénovation et la construction des collèges, l'établissement boussaquin relègue dans l'histoire le pénible épisode des préfabriqués imposés aux collégiens et aux enseignants depuis la rentrée 1999. Et s'il résulte d'un pari architectural, il incarne aussi et surtout un pari sur l'avenir de la jeunesse de ce département, la volonté du Conseil Général d'offrir aux jeunes Creusois des conditions d'enseignement modernes et performantes.

Ce chantier exceptionnel, financé sur les exercices 2003 et 2004 (6,6M€ au total), a fortement contribué à l'augmentation spectaculaire des crédits consacrés par le Département aux investissements dans les collèges. Plus que d'une circonstance particulière, il s'agit bel et bien d'une volonté, qui s'était manifestée dès 2002 avec une



une tale priorité

En décidant de maintenir un fort niveau d'investissement en faveur des collèges, le Conseil Général a réaffirmé l'éducation au rang des priorités départementales. Il en va de la formation des jeunes Creusois comme de la cohésion de notre territoire.

5

Offrir les meilleures

augmentation de 24% des investissements et des travaux dans 14 des 18 collèges du département. Ainsi, à raison de 6M€ d'investissements en 2003 et 2004, d'autres terrains que le seul chantier de Boussac ont bénéficié des financements départementaux. À quelques poignées de kilomètres, on citera l'extension du collège de Parsac, désormais nanti d'une aile supplémentaire accueillant salles de classes, foyer et locaux annexes. En l'occurrence, il s'agissait de faire un peu de place pour répondre à une nouvelle qu'on aurait tort de passer sous silence : l'augmentation du nombre d'élèves ! On citera également la mise en œuvre de la première vague du plan de ré-informatisation des collèges creusois, qui permettra, d'ici 2006, l'installation de 600 nouveaux ordinateurs dans l'ensemble des établissements et permettra aux élèves et aux équipes pédagogiques de disposer d'outils à la hauteur des exigences de notre temps. Au-delà du pari sur l'avenir de la jeunesse creusoise,

conditions d'enseignement

les efforts consentis pour améliorer le cadre et les outils de l'enseignement relèvent d'une vision de l'aménagement du territoire départemental : offrir à chacun, où qu'il se trouve et au plus près possible de chez lui, les meilleures conditions d'enseignement. Cela vaut également pour l'exercice d'une autre compétence majeure du Conseil Général : l'organisation des transports, en particulier scolaires, sur l'ensemble du département. Dans ce domaine, le Conseil Général ne ménage pas ses efforts pour financer un service de qualité au moindre coût pour les familles. Cette volonté anime une ambition : maintenir la totalité des 18 collèges publics du département et, à travers eux, favoriser l'accueil et le maintien de la population sur l'ensemble du territoire départemental. Parce que la qualité de l'offre éducative est un élément fondamental du principe d'égalité d'accès à l'éducation et d'un aménagement harmonieux du territoire.

Tout nouveaux, to



FRANÇOIS DEPRESLE

est l'architecte qui a conçu le nouveau collège de Boussac. Il revient sur les choix qui l'ont guidé dans ses travaux.

“Un espace ouvert sur la ville et la nature”

“La ville de Boussac souhaitait tout à la fois créer un nouveau quartier à l'Est du bourg et reconstruire le collège Henri Judet. Dans bien des cas, on aurait traité les deux problèmes séparément. À Boussac, on a souhaité traiter ensemble ces deux projets afin qu'ils se valorisent mutuellement. On structure l'habitat individuel et le petit collectif avec un équipement public majeur, et l'on donne à cet équipement un paysage urbain qui lui évite d'apparaître comme un objet posé en plein champ.

“Le projet, vise donc sur le plan urbain à composer l'espace public sans créer de coupure entre quartier existant et quartier neuf, et sur le plan socio-éducatif à créer un lieu organisé, très ouvert sur la ville et la nature. En effet, un des rôles fondamentaux de l'école est de donner aux élèves une structure d'esprit organisée qui leur permettra d'aborder la vie professionnelle et sociale de manière satisfaisante. Dans le même temps, le collège ne doit pas enfermer l'élève et casser sa créativité. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu que la notion de perméabilité et de transparence soit très présente. Ainsi, le hall d'accueil s'ouvre sur la cour de jeux orientée à l'Ouest, générant une liaison forte avec l'espace extrascolaire, tandis que les jeux de transparence et de perspectives permettent aux élèves de se repérer facilement dans les bâtiments”.



Le nouveau collège Henri Judet propose de vastes espaces, extérieurs comme intérieurs, des perspectives et des lignes élégantes où la lumière est partout présente.

Effacés les préfabriqués, voici le tout nouveau de place, voici l'extension du collège de Pars la volonté du Conseil Général d'offrir les meilleurs collèges creusois.

Généralement saison de prédilection pour les travaux dans les établissements scolaires, l'été aura duré plus d'un an et demi, à Boussac. Le temps nécessaire pour faire sortir de terre un tout nouvel établissement et effacer ces fameux préfabriqués dans lesquels élèves, professeurs et agents étaient contraints de faire vivre le collège Henri Judet, depuis cinq ans. C'est, en effet, en 1999, à la suite de graves désordres constatés dans la structure métallique et les planchers, que la décision dut être prise d'installer les élèves dans des structures de type Algeco. Les différentes étapes préalables à la construction (étude d'opportunité pour le site d'implantation du nouveau collège, choix après concours de l'architecte, adoption d'un avant-projet sommaire, de l'avant-projet détaillé, procédures d'appel d'offres des travaux, etc.) ont permis de démarrer le chantier de construction au début de l'année 2003. Aujourd'hui, c'est un bâtiment résolument moderne et spacieux qui offre sa lumière et ses perspectives aux élèves, tout en s'inscrivant dans un environnement urbain en pleine recomposition, puisque la commune prévoit également l'aménagement d'un lotissement sur cette partie de son territoire. Le Conseil Général, après avoir inscrit une autorisation de programme de 8,2M€, a financé ce vaste chantier sur deux

ut beaux



au collège de Bousac. Oublié le manque
ac. Deux réalisations qui illustrent bien
illeures conditions d'enseignement aux

exercices budgétaires (2003 et 2004). Il ressort que le coût précis de cette réalisation s'élève finalement à 6,6M€, auxquels il convient toutefois d'ajouter 785.000€ pour la réalisation, par le Département, des travaux de sécurisation de la desserte routière de l'établissement.

Le collège de Bousac en bref

Coût total : 6.607.980,01€
(maîtrise d'œuvre comprise)

Implanté sur un même niveau dans ses différentes composantes, l'établissement est construit avec des matériaux nobles (pierre, bois, cuivre).

Il est réparti en différents pôles, représentant une surface totale de bâtiments de plus de 2.000m² : Vie scolaire (infirmierie, CPE, surveillants) 145m² ; Administration (principal, secrétariat, intendant) 145m² ; Services d'entretien (vestiaires, ateliers, sanitaires) 145m² ; Restauration (self, cuisine, réserve) 515m² ; Salles spécialisées (SVT, physique, chimie, arts plastiques, musique, technologie) 417m² ; Salles d'enseignement général (7 salles + salle informatique) 610m² ; CDI 100m².



Parsac une extension très attendue



En matière d'éducation, il y a des nouvelles qu'on aurait tort de garder sous silence. Par exemple quand un collège rural voit le nombre de ses élèves augmenter. C'est le cas pour le collège Octave Gachon de Parsac depuis plusieurs années, et c'est pourquoi le Conseil Général avait voté, en 2002, une autorisation de programme de 660.000€ en vue de son agrandissement.

Les travaux concernaient la création de 3 salles de classes (sciences, technologie, musique), d'un foyer, d'un atelier pour l'agent d'entretien et d'un local dépôt de matériel d'éducation physique et sportive. À la suite de l'obligation faite d'installer un ascenseur permettant l'accessibilité de l'étage à tout élève handicapé, une enveloppe supplémentaire de 50.000€ a été inscrite au budget départemental, tout en obligeant au report du chantier.

Autant dire que l'opération confiée au cabinet Miaille - Renaudin était très attendue. Elle s'est déroulée cette année, pour un coût finalement inférieur à ce qui avait été envisagé (665.621,25€, maîtrise d'œuvre comprise), et a permis la livraison des salles de cours à la rentrée scolaire, certaines finitions sans incidence étant réalisées par la suite.

7

Et ailleurs d'autres travaux

Différents chantiers de moindre importance ont été conduits dans d'autres établissements du département, durant cet été. Ils concernent les collèges de : Châtelus-Malvaleix (logements de fonction



et aménagement de la Vie scolaire), 70.000€ ; Chénérailles (réfection de logements), 40.000€ ; Chambon-sur-Voueize (électricité plafonds), 43.000€. D'autres chantiers vont démarrer prochainement. C'est notamment le cas pour la restructuration du bâtiment du collège de Bénévent (215.000€), qui devrait être réalisée d'ici la fin de l'année.

Et aussi...

**OUVRIR À DE NOUVEAUX
HORIZONS CULTURELS**



Le Conseil Général ne se contente pas de réaliser des travaux dans les établissements ou de faire fonctionner le réseau de transports scolaires. Il finance également différentes actions permettant aux collégiens de découvrir de nouveaux horizons culturels, grâce notamment aux opérations "Collèges au Musée", "Collèges au Théâtre" et "Collèges au Cinéma".

Depuis plusieurs années, par exemple, le Conseil Général participe au financement de l'opération "Collèges au Cinéma". Jusqu'alors, il prenait directement en charge les frais de billetterie (19.625,90€) et de transport (6.698,48€), et participait aux frais de rémunération par l'UFOLIM d'un coordonnateur (6.100€).

Pour l'année scolaire 2004/2005, ces différents engagements seront maintenus, mais le Conseil Général a décidé d'en ajouter un autre : la Commission Permanente a voté, lors de sa réunion du 16 juillet dernier, une subvention de 7.100€ à l'UFOLIM, comprenant le financement d'une partie du poste de coordonnateur (6.100€) et les frais de réalisation d'une plaquette d'information destinée aux collèges et distribuée en début d'année scolaire.

Cette plaquette présente l'action de la coordination départementale "Collèges au Cinéma" et l'ensemble des ressources pédagogiques, autour des 6 films de la programmation.

8



Les premières salles équipées de matériel informatique neuf ont été installées pendant l'été, dans les collèges de Bourgneuf et Châtelus-Malvaleix.

Les outils de la modernité

On n'imagine plus étudier sans recourir à l'informatique. Pour donner les meilleures conditions d'enseignement aux collégiens creusois, le Conseil Général a lancé un vaste plan d'équipement.

Le Conseil Général a fait le constat que les matériels informatiques utilisés dans les collèges du département n'étaient plus adaptés. Obsolètes et hétérogènes, les micro-ordinateurs ne permettent plus une exploitation optimale, qu'il s'agisse de leur utilisation pédagogique par élèves et enseignants ou simplement administrative par les agents.

Cette situation a conduit le Conseil Général à lancer un vaste programme de ré-informatisation des collèges. Dès le mois de janvier dernier, une première vague de 40 ordinateurs est arrivée dans les établissements ; ils étaient destinés aux administrations (principal, gestionnaire, intendant, vie scolaire, etc.).

Ensuite, l'équipe informatique du Conseil Général, en concertation avec les établissements et les services académiques, a mis sur pied un plan de déploiement global pour l'ensemble des secteurs pédagogiques. À ce titre, trois types de plates-formes ont été identifiés : les salles pluridisciplinaires multi-usages, les salles de technologie,

les centres de documentation et d'information (CDI).

Afin de préciser les attentes, une phase d'expérimentation a été développée sur 5 sites pilotes, représentant environ 50 nouveaux postes de travail : salles multi-usages des collèges Françoise Dolto de Châtelus-Malvaleix et Jean Picart le Doux de Bourgneuf ; CDI du collège Jacques Grancher de Felletin ; salles de technologie des collèges d'Ahun et Jules Marouzeau de Guéret.

La première phase du plan est en cours de concrétisation et, à la rentrée dernière, les collèges de Bourgneuf et de Châtelus-Malvaleix disposaient déjà de salles multi-usages toutes neuves et dûment équipées.

Sur la base de l'expérience acquise dans les sites pilotes, le déploiement sera généralisé à l'ensemble des sites à partir de la fin de l'année, de sorte que d'ici 3 ans, le Conseil Général aura totalement renouvelé l'équipement informatique des collèges creusois, en implantant un peu plus de 600 micro-ordinateurs.

La sécurité au meilleur prix

L'organisation des transports scolaires a deux caractéristiques : sa complexité et son coût. Le Conseil Général s'applique à ce que l'une et l'autre ne pèsent pas sur les familles.

Depuis les lois de décentralisation, notamment la loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (LOTI) du 31 décembre 1982, les Départements sont compétents dans l'organisation, la gestion et le financement des transports sur leur territoire. Cela concerne les transports de voyageurs comme les transports scolaires, mais ces derniers représentent la part prépondérante de cette compétence départementale.

Spécificités locales

Les chiffres le montrent clairement. Chaque jour, le Département organise le transport de près de 7.500 élèves entre leur domicile et les écoles maternelles et primaires, les collèges et lycées. Cela signifie qu'il organise, en fonction de la carte scolaire définie par l'Inspection Académique, environ 450 circuits scolaires, dont 25 en gestion directe, qui sillonnent la Creuse et parcourent en moyenne 28.000 km par jour, soit 4 millions de km par an.

Les chiffres sont encore plus parlants s'agissant du coût des transports scolaires. En Creuse, le coût réel moyen est de 750€ par an et par élève, alors que la moyenne nationale se situe à 520€. Cette différence s'explique notamment par la dispersion de l'habitat creusois, qui impose l'organisation de circuits avec des kilométrages importants et pour des effectifs réduits.

Malgré cela, le Conseil Général de la Creuse prend à sa charge 85 % des frais de transport des élèves, se situant ainsi dans la moyenne haute des départements. La dépense annuelle engagée par le Département est de l'ordre de 7,1 M€ en 2004, dont 6 M€ pour les transports scolaires (contre 6,7 M€ l'année dernière dont 5,4 M€ pour les transports scolaires).

Mais la sécurité de nos chères têtes blondes n'a pas de prix, l'important restant qu'elles arrivent à bon port, le matin en classe comme le soir à la maison.



Et aussi...

NOUVELLE LIGNE RÉGULIÈRE

Outre les transports scolaires, le Département gère 21 lignes régulières de voyageurs. Par définition, ces services sont ouverts à tous, mais ils sont principalement utilisés par environ 460 élèves internes et 560 élèves demi-pensionnaires.

Pour la rentrée de septembre 2003, l'ensemble du réseau avait été revu afin d'améliorer la qualité du service offert, notamment par la création de nouvelles dessertes et plus de correspondances.

Dans le cadre du suivi et de l'amélioration du schéma des lignes régulières départementales de voyageurs et afin d'améliorer le service public offert aux Creusois, la rentrée de septembre 2004 s'est également traduite par la création d'une nouvelle ligne qui assure la desserte de MERINCHAL-CROCQ-AUBUSSON. Cette ligne offre désormais un cadencement quotidien entre CROCQ et AUBUSSON à destination des lycées d'AUBUSSON ; elle permet également de désendaver ce secteur non desservi jusqu'alors.

LES INTERNES ALIGNÉS

Autre nouveauté, dans le domaine de la tarification. Elle concerne les élèves internes dans les établissements du département qui, voyageant les lundi et vendredi, empruntent des lignes régulières. Jusqu'alors, ils pouvaient bénéficier d'un abonnement de 6 voyages ("IRIS Jeune") qui leur valait une réduction de 50%. Paradoxalement et en raison des différences de réduction, le budget transport supporté par les familles était plus important pour les élèves internes que pour les élèves demi-pensionnaires, alors que ceux-ci utilisent quotidiennement les moyens de transport. Le Conseil Général, lors de sa session des 5 et 6 juillet 2004, a voté une nouvelle disposition qui aligne la participation des familles à 15%, que leurs enfants soient demi-pensionnaires ou internes.





Les adjoints de l'année dernière sortiront de l'arrière-plan et prendront place comme titulaire. Après les élections des nouveaux adjoints organisées dans les collèges, l'installation de la nouvelle assemblée aura lieu le 20 octobre.



Parmi les différentes actions menées au cours de la première année d'existence de l'institution, les élus du Conseil Général des Jeunes ont organisé plusieurs rencontres festives avec les aînés, comme ici à Chénéraillles.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

L'An II de la citoyenneté

Le Conseil Général des Jeunes célèbre ce mois-ci son premier anniversaire. L'occasion d'un premier bilan pour cette instance citoyenne, alors que les nouveaux représentants des élèves viennent d'être élus dans tous les collèges creusois.

10

Avec des articles dans la presse locale, des micros qui se tendaient vers de jeunes élus ou des caméras qui s'intéressaient à cette nouvelle assemblée, l'installation, l'an passé à la même date, du Conseil Général des Jeunes de la Creuse n'était pas passée inaperçue. Dix-neuf jeunes titulaires et dix-neuf adjoint(e)s venaient d'être désignés par leurs pairs pour représenter les dix-neuf collèges creusois au tout nouveau Conseil Général des Jeunes. La tâche n'était pas spécialement aisée pour ces adolescent(e)s qui allaient devoir se jeter dans le grand bain de la vie citoyenne.

Répartis en quatre secteurs géographiques, ces conseillers juniors se sont donc réunis tout au long de l'année afin de débattre et d'élaborer ensemble des projets d'actions ou d'initiatives, relayés ensuite par les établissements scolaires. Des idées, les jeunes n'en ont pas manqué dès cette première année de fonctionnement : lutte contre le racisme, défense de l'environnement, implication dans un projet humanitaire, lutte contre le handicap, initiation au secourisme, volonté de rapprocher les jeunes Creusois de leurs aînés, ont été les principales pistes d'actions suivies lors de l'année scolaire 2003-2004. Plusieurs projets ont d'ores et déjà abouti tandis que d'autres verront le jour un peu plus tard. Un journal, intitulé "Paroles de Collèges" et réalisé par les jeunes élu(e)s a également été diffusé dans les établissements scolaires.

Ainsi, alors qu'elle pouvait s'apparenter à une année de

"rodage", on est en droit de parler de succès pour la première année de fonctionnement du Conseil Général des Jeunes de la Creuse. À tel point que, pour sa seconde année d'existence, il enregistrera l'arrivée de deux délégué(e)s supplémentaires (titulaire et adjoint) issus des classes de quatrième et troisième du Lycée Agricole d'Ahun.

Les titulaires cèdent la place à leurs adjoint(e)s

À la fin du mois de juin, les dix-neuf élu(e)s titulaires issus des classes de troisième ont donc rendu leur mandat pour laisser la place à leurs adjoint(e)s, qui étaient en quatrième et qui deviendront automatiquement titulaires lors de cette année scolaire, en rejoignant les rangs des élèves de troisième.

Pour que la nouvelle assemblée fonctionne, il a fallu élire cette année de nouveaux adjoints parmi les élèves de quatrième. C'est chose faite depuis lundi 4 octobre, date à laquelle se sont déroulées les élections dans tous les collèges du département. Dans quelques jours, le mercredi 20 octobre, tous les élu(e)s se retrouveront dans la grande salle des séances plénières de l'Hôtel du Département, pour l'installation officielle de la nouvelle assemblée et l'élection des délégués qui auront en charge le suivi et l'animation des quatre secteurs. ■

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

Les mauvais coups de l'été



Décidément, le Gouvernement persiste et signe dans ses choix politiques, pourtant massivement rejetés lors des trois dernières consultations électorales. Après EDF, la Sécu, l'annonce de la suppression de 8.000 fonctionnaires dont 3.000 dans le seul secteur de l'Éducation Nationale, auxquelles s'ajoutent les récentes modifications touchant au calcul des aides aux prestations familiales et notamment

aux aides au logement, le Premier Ministre poursuit sa politique dans la plus pure tradition d'une droite dure, libérale, dont l'objectif prioritaire est de mettre à mal les outils de redistribution, de régulation sociale et de protection.

Les Creusois ont montré leur hostilité à ce projet et ils s'inquiètent à juste titre des premières conséquences de ces annonces. J'en veux pour preuve la fermeture annoncée de cinq perceptions, la restructuration du réseau postal et les menaces qui pèsent sur l'avenir même du service public dans un département rural tel que le nôtre. L'annonce programmée de la remise en cause des services publics est, en effet,

synonyme de moins de présence de l'État régulateur, moins de présence humaine, moins d'activités économiques, accentuant le processus de dévitalisation des campagnes et d'inégalités des territoires.

L'actualité de cette rentrée, c'est aussi l'adoption à marche forcée de la nouvelle étape de la Décentralisation. Cette loi restera le symbole d'un débat tronqué, d'une incapacité à rassembler, à jeter les bases d'un véritable rapprochement entre les institutions et les citoyens. Nous savons déjà qu'elle ne constituera qu'une simple défausse des transferts de compétences en direction des Régions et des Départements, sans véritable compensation financière. Nous mesurerons très vite les conséquences désastreuses de ce texte pour les collectivités en terme budgétaire et d'aménagement du territoire. Nous ne pouvons accepter plus longtemps cette casse organisée et c'est pourquoi les élus de la majorité départementale restent plus déterminés que jamais afin d'agir à vos côtés pour défendre une autre politique et faire respecter vos droits.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

11

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Bonne rentrée à tous !



Les premiers chiffres sur la fréquentation touristique de la région en mai et juin témoignent que notre département retrouve peu à peu son attractivité. Nombreux sont ceux qui choisissent la Creuse pour y passer les vacances et les week-ends. C'est naturellement les Creusois de souche et les Creusois de cœur qui reviennent "au pays" le temps d'un

été, mais c'est aussi les Européens qui découvrent peu à peu notre région. Nos villages prennent une dimension nouvelle : c'est sans doute le sens de l'histoire et l'esprit du temps...

En matière touristique, le Conseil Général de la Creuse intervient dans de nombreux domaines : il participe, par exemple, à la mise en place du Passeport distribué par le Comité départemental du Tourisme. Concernant l'accueil, et si vous avez des projets, il vous soutiendra pour la création ou la modernisation des structures hôtelières, le

développement de gîtes ruraux ou encore la création de gîtes étapes. Peut-être serait-il temps pour certains d'entre nous de faire aménager une vieille grange, la maison d'une grand-mère ou le vieux moulin que la ruine menace. L'accueil de touristes, l'été ou le week-end, vous permettra de participer au développement de notre offre touristique et d'entretenir votre patrimoine.

Pour conclure, et ce message s'adresse plus particulièrement aux Creusois saisonniers, sachez qu'il fait bon vivre en Creuse à l'heure de la retraite, pendant les week-ends et les vacances, mais aussi tout au long d'une vie active... Vous trouverez auprès des parlementaires, des conseillers généraux, des maires, des services de l'État et des organismes consulaires de ce département, les aides et les appuis dont vous pourriez avoir besoin pour reprendre, créer ou implanter une entreprise. Alors, bonne rentrée à tous ! Qu'elle soit porteuse d'initiatives et de projets !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

Images d'un jour,



images du Tour!

C'était le 13 juillet 2004 et on s'en souviendra toujours.

Ce fut un jour de fête, avec l'arrivée des héros de la Grande Boucle précédés par la caravane bariolée et truculente des partenaires de l'épreuve. Ce fut une nuit de fièvre et de liesse, avec plus de 10.000 personnes réunies sur la place Bonnyaud, à Guéret, pour le grand concert gratuit de Tri Yann. Ce fut un travail harassant mais passionnant pour des centaines de bénévoles, avant, pendant et après le passage du grand cirque pédalant.

Images d'un jour, images du Tour.

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE L'INSERTION

Le chantier est ouvert

En organisant les Assises de l'Insertion sociale et professionnelle, le 27 septembre, le Conseil Général a ouvert une vaste réflexion destinée à préparer le prochain programme départemental de l'insertion, qui guidera l'action de la collectivité jusqu'en 2007.



14

C'est encore et toujours l'esprit des "Rencontres pour la Creuse" (2001 et 2003) qui guide l'action du Conseil Général, l'esprit de la concertation. Il s'impose d'autant plus quand la collectivité départementale est confrontée à des sujets aussi sensibles que l'insertion, qui plus est dans une période où, malheureusement, les rangs des Rmistes grossissent. C'est donc tout naturellement que le Conseil Général a invité l'ensemble des professionnels de l'insertion, mais aussi des acteurs locaux de terrain, à participer aux premières Assises de l'Insertion sociale et professionnelle. Cette journée du 27 septembre (voir par ailleurs) a permis de lancer la préparation du prochain programme départemental de l'insertion (PDI), c'est-à-dire l'ensemble des actions que conduira le Conseil Général avec ses partenaires institutionnels et associatifs, pour toute la période 2005-2007. C'est l'occasion pour le Magazine de la Creuse de rappeler ce qu'est ce fameux PDI. D'abord, il y a le cadre général dans lequel s'inscrit le PDI, c'est-à-dire le dispositif du RMI (revenu minimum d'insertion). En effet, le PDI vise une population cible qui est celle des bénéficiaires du RMI. À noter que jusqu'au 1er janvier 2004, le RMI était cogéré par l'État et les départements ; depuis cette date la totalité du dispositif a été transféré au Conseil Général.

Le PDI consiste en la mise en place d'un certain nombre d'actions qui concourent à l'insertion des personnes en difficulté, actions validées et suivies par les services spécialisés du Conseil Général et conduites par des structures associatives partenaires. Ces actions représentent une palette très large de domaines d'intervention très variés.

Le PDI comporte, d'une part les aides financières d'urgence

attribuées directement par le Conseil Général aux bénéficiaires. D'autre part, il ouvre sur 4 domaines d'intervention où les actions sont financées par le Conseil Général et conduites par des structures associatives intermédiaires : les actions concernant l'accompagnement social autour de la personne ; les actions d'insertion par l'activité économique (cela demeure un champ partagé avec l'État) ; les actions concernant le logement et celles concernant la santé.

Parce qu'il recouvre des réalités humaines qui sont par nature complexes, le "i" d'insertion, qui a fait si souvent débat, ouvre un champ beaucoup plus large que le seul domaine de l'insertion économique. En tout cas bien plus que le seul "a" d'activité (RMA) par lequel certains auraient voulu le remplacer.

Ainsi, le "i" d'insertion nécessite de créer les conditions de l'insertion et un certain nombre d'actions du PDI sont destinées à aider la personne à remplir les conditions d'accès au dispositif (aide à l'alphabétisation, accès à un minimum de soins, à un logement ou à la mobilité indispensable pour se former et retrouver un travail, etc.). De fait, dans un département comme la Creuse où la faiblesse démographique peut facilement conduire à l'isolement, le "i" d'insertion méritait bien d'associer à la réflexion tous les partenaires naturels du Conseil Général.

IMPORTANT : il ne faut pas résumer l'insertion au seul cas des chantiers d'insertion. En réalité, les chantiers d'insertion, qui sont labellisés par l'État, répondent à une nomenclature très précise et ne concernent pas exclusivement la population des Rmistes.



La Banque de Mob23 et le chantier de la Tour de Bridiers : deux actions inscrites depuis plusieurs années au PDI, le programme départemental de l'insertion.

5 ateliers pour une réflexion

Les premières Assises départementales de l'Insertion sociale et professionnelle organisée par le Conseil Général se sont déroulées le lundi 27 septembre, en deux temps.

L'après-midi a été consacré à des travaux en ateliers qui ont réuni au Conseil Général les professionnels de l'action sociale, les entreprises d'insertion, les syndicats, les travailleurs sociaux et les services sociaux du Conseil Général et de l'État. Ces travaux ont été organisés en 5 ateliers reprenant l'ensemble des problématiques que recouvrent le PDI (programme départemental de l'insertion) et auxquels les participants avaient pu s'inscrire librement au préalable :

- Atelier 1, le logement ;
- Atelier 2, la santé ;
- Atelier 3, l'accompagnement social ;
- Atelier 4, l'insertion professionnelle à travers la qualification, la formation et la valorisation des acquis et de l'expérience ;
- Atelier 5, l'insertion professionnelle à travers les contrats, la création d'activité et l'économie solidaire.

La réflexion s'est poursuivie en soirée, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Guéret, par la présentation d'une synthèse des ateliers et une intervention de Jean-Michel Belorgey, Conseiller d'État et ancien président de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale, sur le thème : "La nouvelle place des départements dans les politiques d'insertion". Cette intervention a été suivie d'un débat avec les participants.

Et aussi...

CONSEIL GÉNÉRAL - SICLER : PARTENARIAT CONFIRMÉ



Le SICLER (secrétariat d'information des collectivités locales et régionales) a été créé en 1969. Cette association s'est donné pour mission de détecter des projets de développement économique dans les zones rurales. La première réalisation concrète du SICLER dans le département de la Creuse remonte à 1991, avec la reprise de la boucherie - charcuterie - épicerie - primeurs - crèmerie de la commune de Pionnat.

En 1997, le Conseil Général a signé une première convention de partenariat avec le SICLER, portant sur la réalisation de 10 installations d'entreprises artisanales ou commerciales, objectif atteint en 2000. La collaboration entre le Conseil Général, via notamment sa Mission Entreprises, et le SICLER a repris en 2001 et s'est accentuée, avec une nouvelle convention signée en juillet 2001 pour 10 installations et réalisée au printemps 2002. À chaque convention, le SICLER met à disposition son savoir-faire et son expérience de la recherche, de l'évaluation et du suivi des candidatures à la création ou reprise d'entreprises en milieu rural ; de son côté, le Conseil Général lui apporte une aide financière.

Une troisième convention a été signée en 2002 et s'achèvera à la fin de cette année 2004. Lors de sa réunion du 16 juillet 2004, la Commission Permanente a voté le principe de la signature d'une nouvelle convention de 2 ans (2005-2006) entre le Conseil Général et le SICLER, cet organisme étant sollicité par plusieurs communautés de communes du département pour de nouvelles interventions. Comme précédemment, le Conseil Général est engagé à verser une participation financière de 30.500€, correspondant à l'installation ou à la reprise de 10 activités artisanales ou commerciales.

Et aussi...

BANIZE : CURE DE JOUVENCE POUR L'AUBERGE DE JEUNESSE

Installée dans l'ancien bureau de poste depuis une quinzaine d'années, l'auberge de jeunesse de Banize, seul établissement du genre dans le département, perdait peu à peu de sa clientèle, en raison principalement de l'état de vétusté de ses locaux, au point qu'on pouvait craindre sa disparition pure et simple. Actuellement, elle bénéficie d'une cure de jouvence, grâce à d'importants travaux cofinancés par l'État, la Région, le Département, l'association CHA (centre d'hébergement et d'animation) de Banize et la commune.

En effet, une étude de faisabilité conduite par la communauté de communes CIATE Creuse - Thaurion - Gartempe a montré que la réhabilitation de l'auberge de jeunesse de Banize était non seulement envisageable mais constitue même un enjeu à l'échelle du département, compte tenu du nombre très réduit d'hébergements de groupe de qualité. L'analyse de la demande et des besoins a montré qu'il existe un réel potentiel de clientèles identifiées pour un hébergement de groupe : jeunes, groupes de randonneurs (pédestres, équestres et cyclos), petits groupes dans le cadre de stages ou d'activités culturelles et sportives, participants à de grandes manifestations ou à des rassemblements familiaux, etc. Depuis le printemps 2004, l'espoir a repris concrètement forme, avec les travaux de réhabilitation, qui vont permettre un réaménagement afin de mieux répondre à la demande de confort de la clientèle et au respect des normes en vigueur. D'un montant total de 218.486,47€ TTC, ce chantier est aidé à hauteur de 22.800€ par le Conseil Général, au titre notamment des aides en faveur des gîtes d'étape. La toute nouvelle auberge de Banize devrait reprendre ses activités à la fin de l'année.

16



SPORTS

Partenariats adultes

Financer oui, mais dans le cadre d'un véritable partenariat qui fixe les engagements de chacun. C'est l'esprit des conventions pluriannuelles d'objectifs que le Conseil Général met en place avec ses interlocuteurs sportifs.

Bien des responsables associatifs disent que l'incertitude financière est un frein à leur développement, puisqu'elle empêche de mettre sur pied un travail de fond étalé sur plusieurs années. D'un autre côté, la mobilisation des aides publiques doit justifier que les financeurs - État et collectivités locales - connaissent un peu mieux les actions réellement menées.

C'est pour faire se rencontrer les intérêts particuliers du monde sportif associatif et le souci d'une utilisation raisonnable des deniers publics qu'un protocole d'accord a été signé, le 28 novembre 2003, entre le Conseil Général et l'État, ouvrant la possibilité de contractualiser avec les comités départementaux et les associations sportives importantes, dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs.

Ces conventions engagent le Conseil Général et l'État à apporter leur concours financier pour trois ans, en contrepartie de la réalisation d'objectifs prévus initialement et évalués chaque fin d'année. Le montant de la subvention peut être réajusté si les objectifs ne sont pas atteints lors des bilans intermédiaires. Ainsi, chaque année, la subvention sera soumise à l'approbation de l'assemblée départementale.

Ce type de contractualisation permet

d'effectuer un état des lieux détaillé et de réaliser un plan de développement sur 3 ans. Elle nécessite un gros travail de préparation pour les dirigeants, mais elle permet d'assurer une certaine pérennisation des aides financières. Les comités départementaux de judo et de handball, ainsi que l'association des Sports Athlétiques Marchois (Guéret) ont été les premiers à solliciter cette contractualisation et les conventions correspondantes ont été signées le 15 juillet dernier. Elles se traduisent notamment par une augmentation substantielle des subventions, liée à la qualité des projets présentés, à la pertinence des actions et à leur cohérence avec la politique sportive départementale. L'État et le Conseil Général se complètent pour l'aide apportée aux objectifs présentés.

Comité Départemental de Handball

Subvention du Conseil Général : 3.500€ par an (860€ en 2003, 1.067€ en 2002). État : 4.500€.

Le comité départemental de handball regroupe 176 licenciés pour 2 clubs (Châtelus-Malvaleix et La Souterraine). Il vise à développer ses effectifs, principalement en direction des jeunes, pour passer à 8 clubs en 2007/2008 (le club de





Les premières conventions pluriannuelles d'objectifs ont été signées le 15 juillet dernier au Conseil Général.

Guéret redémarre - Bourgneuf, Aubusson et Aun sont en projet) et à un total de 300 licenciés.

Comité Départemental de Judo

Subvention du Conseil Général : 3.000€ par an (1.524€ en 2003 et 2002). État : 5.200€.

Le comité regroupe 11 clubs pour 824 licenciés. La convention vise un développement davantage qualitatif que quantitatif. Le projet est de

maintenir l'activité et les effectifs en structurant les clubs et en améliorant les performances.

Sports Athlétiques Marchois

Subvention du Conseil Général : 4.000€ par an (3.600€ en 2003 et 3.024€ en 2002). État : 5.000€.

Le club souhaite atteindre 150 à 160 licenciés en section athlétisme pour 40 à 50 en triathlon. Des sections sont envisagées à Sainte-Feyre, Saint-Vaury, Dun-Le-Palestel.

Et avec le Pôle Espoir Cyclisme

Le Comité régional de Cyclisme a mis en place, en septembre 2001, un Pôle Espoir VTT, Route et Cyclo-cross à l'IRFJS de Grancher, à Guéret. Cette structure, unique en Limousin, est une des rares en France à proposer une telle variété de pratiques. Le Conseil Général soutient le Pôle Espoir Cyclisme depuis sa création, notamment à travers une aide financière au fonctionnement de 15.245€ par an (ajoutés à 8.690€ de subvention initiale à l'investissement), dans le cadre d'une convention de 3 ans qui s'est achevée avec l'année scolaire 2003/2004. Une nouvelle convention, portant cette fois sur 4 années scolaires (2004/2005 à 2007/2008) afin notamment de se conformer aux olympiades, porte la participation départementale à 22.867€ par an. Cette hausse est liée aux nouvelles réglementations en matière de suivi médical et de lutte contre le dopage, ainsi qu'au financement du poste technique de la structure. Les autres partenaires sont le Conseil Régional (37.350€), l'État (14.100€) et la Ville de Guéret (10.000€ + mise à disposition des locaux, transports et surveillance de l'internat).

Et aussi...

SCÉNOVISION® DE BÉNÉVENT: BIENTÔT LES TRAVAUX

Par délibération en date du 30 juin 2003, le Conseil Général a accordé à la Communauté de Communes de Bénévent - Grand Bourg une subvention de 235.000€ pour la réalisation d'un Scénovision® à Bénévent-l'Abbaye.

Le Scénovision® de Bénévent repose sur un concept innovant et original, retraçant la vie rurale à partir de l'économie locale, des maçons de la Creuse, du petit patrimoine, etc. La création de cet équipement de spectacle s'inscrit dans les orientations définies par les schémas régionaux et départementaux du tourisme, soulevant la nécessité de constituer des pôles touristiques forts permettant d'attirer de nouveaux flux de clientèle.

Le début des travaux est prévu pour décembre 2004. Dans cette perspective, la Commission Permanente a accepté de voter une avance de 15% sur les 235.000€ votés en 2003, soit 35.250€.

AGRICULTURE : ÉVALUER L'AIDE À L'INSTALLATION

Le Conseil Général aide à l'installation des agriculteurs, à travers le dispositif dit "Chèque Installation", dont les dossiers sont instruits par l'organisation Jeunes Agriculteurs. Lors de sa dernière réunion, le 10 septembre 2004, la Commission Permanente a voté 28.350€ de chèques installation concernant 9 nouveaux agriculteurs. Depuis le début de l'année, c'est un total de 212.400€ que le Conseil Général a consacré aux aides à l'installation.

La Commission Permanente a également décidé de modifier la convention qui définit la mission de l'organisation Jeunes Agriculteurs, dans le souci de mesurer l'impact du dispositif. Depuis 2000, cette mission consiste à diffuser l'information sur l'aide du Conseil Général, à intervenir pendant le stage préparatoire à l'installation (45 heures), à envoyer aux intéressés la plaquette éditée par le Conseil Général et à constituer le dossier.

Afin de répondre aux besoins du monde agricole et de cibler efficacement les aides départementales, l'organisation Jeunes Agriculteurs devra également réaliser chaque année une évaluation permettant de mesurer l'impact du "Chèque Installation". Pour ce faire, l'aide du Conseil Général est portée de 4.600€ à 5.600€.

et aussi...

AIDES POUR CROZANT ET LA TOUR ZIZIM



Le Conseil Général aide les communes pour les travaux de restauration des monuments historiques, selon les taux d'intervention suivants : 17,5% du montant HT pour les édifices et objets classés, 15% du montant HT pour les édifices et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire. Ainsi, au début de l'été, la Commission

Permanente du Conseil Général a voté pour 68.897,56€ de crédits, correspondant à deux opérations très lourdes sur des sites majeurs du département. Il s'agit, d'une part, des travaux de restauration de la Tour Zizim de Bourgneuf (1^{ère} tranche). D'un montant total de 383.278€, ces travaux bénéficient d'une aide départementale de 28.745,85€, qui vient compléter les participations de l'État et de l'Europe.

L'autre aide concerne le programme de cristallisation des Ruines de Crozant, en l'occurrence les travaux de restauration de la Tour Isabelle, dite "Grosse Tour". Classées aux Monuments Historiques depuis octobre 1997, les Ruines de Crozant font l'objet d'un programme global inscrit au Contrat de Plan État - Région, dont les premiers travaux ont eu lieu à partir de 2001. D'un montant total de 229.438,32€, les travaux réalisés sur la Tour Isabelle bénéficient d'une aide départementale de 40.151,71€, qui complète les participations de l'État et de la Région, ne restant à la Commune qu'une facture de 229,44€. Lors de sa réunion de rentrée en septembre, la Commission Permanente a également voté la participation du Conseil Général à une nouvelle tranche de ces travaux de cristallisation des Ruines de Crozant, concernant les vestiges de la Porterie du Château, du Donjon carré et de la Tour en fer à cheval : une participation départementale de 78.072,76€ à une opération estimée à 446.130,07€.

18

CÉRAMIQUE À POULIGNY

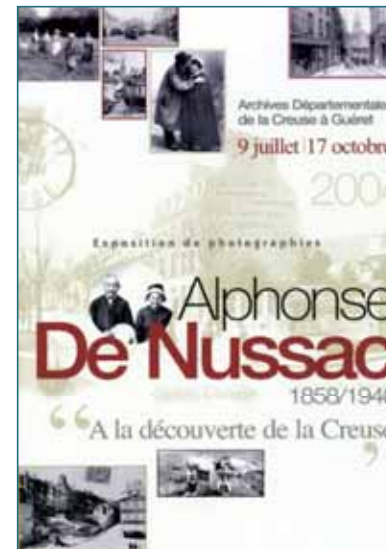
Après un été bien rempli, la Tuilerie de Pouligny, à Chéniers, propose une exposition originale durant tout le mois d'octobre. "Cré'art 2004" permet de découvrir toutes les pièces de céramique créées lors des résidences d'artistes à la Tuilerie, en 2003 et 2004.

Renseignements au 05.55.62.19.61.

EXPOSITION

Alphonse De témoin de so

Jusqu'au 17 octobre, les Archives Départementales présentent une exposition de photographies signées Alphonse De Nussac et intitulée "A la découverte de la Creuse". Celle du début du siècle passé, qu'un photographe avisé et visionnaire a livrée à la postérité.



Né en 1858 au Bourg d'Hem, Alphonse De Nussac a été un véritable pionnier de la photographie artistique.

Installé place du Théâtre puis route de Limoges à Guéret, De Nussac comprend très vite que ce nouveau procédé qui vient de supplanter le daguerréotype est promis à un brillant avenir. Il ouvre des succursales à Aubusson et à La Souterraine, puis n'hésite pas à communiquer, notamment par le biais de ce phénomène naissant qu'est la publicité. Certains encarts publiés par les journaux de l'époque prêtent aujourd'hui à sourire, comme cette garantie du photographe à ses clients potentiels : "Poses ravissantes et réussite infaillible pour les petits

enfants et les personnes posant difficilement"...

Très vite, le succès est au rendez-vous et De Nussac devient "LE" photographe de Guéret : les jeunes mariés viennent immortaliser dans ses ateliers leur bonheur conjugal et les militaires en poste à la caserne de Guéret posent fièrement dans leurs uniformes. Mais ce qui fera par-dessus tout la renommée du photographe, c'est ce petit morceau de carton qui entrera dans l'histoire de la communication sous le nom de "carte postale".

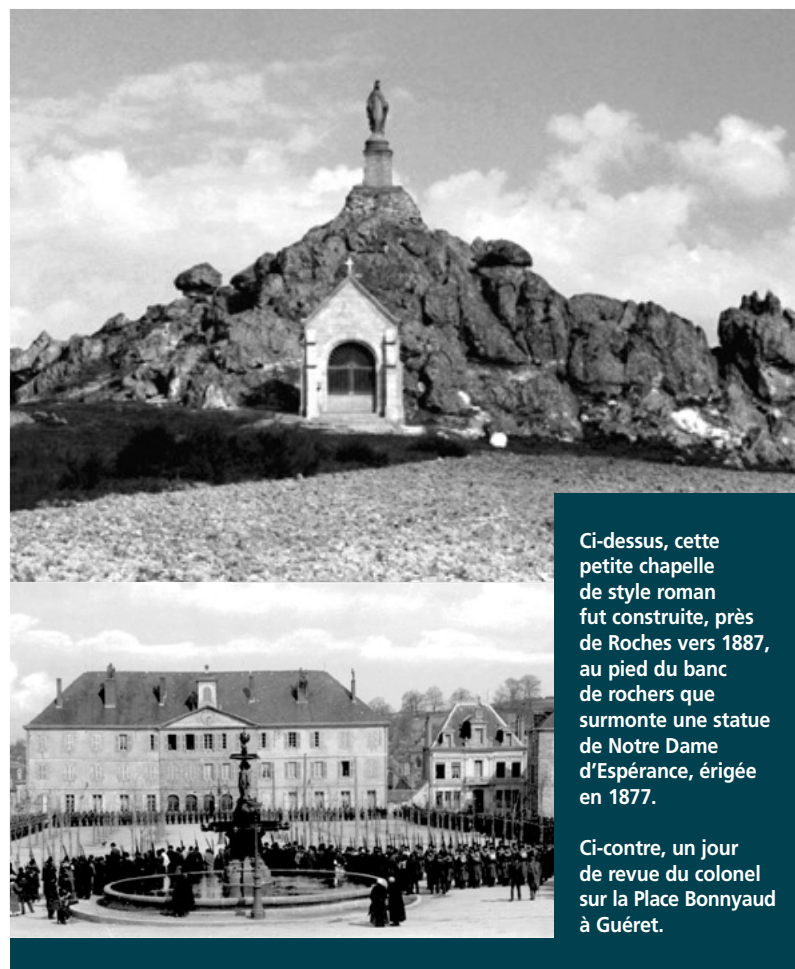
Dès lors, De Nussac n'aura de cesse de promener sa chambre photographique aux quatre coins du département, saisissant aussi bien ces petits gestes de la vie quotidienne que les métiers aujourd'hui disparus ou les sites creusois remarquables.

Un regard aiguisé sur la Creuse du début du XX^{ème} s.

Le fonds du photographe, décédé à Guéret en 1940, a été acquis en 2001 par le Conseil Général auprès de M. Agis, qui en était le dépositaire. En tout, 2.213 clichés consacrés à notre département, et plus particulièrement à Guéret, sont venus enrichir les collections des Archives Départementales.

La très belle exposition réalisée par les professeurs et les personnels chargés du Service Educatif et à laquelle des personnalités telles

Nussac n temps



Ci-dessus, cette petite chapelle de style roman fut construite, près de Roches vers 1887, au pied du banc de rochers que surmonte une statue de Notre Dame d'Espérance, érigée en 1877.

Ci-contre, un jour de revue du colonel sur la Place Bonnyaud à Guéret.

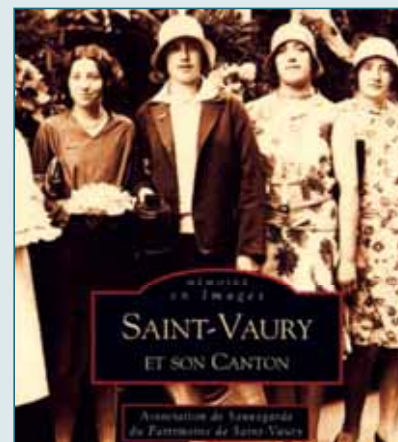
que MM. Agis et Marchadier ont prêté leur concours, puise dans ce trésor et résume tout le talent d'Alphonse De Nussac. On y retrouve aussi bien les scènes de la vie quotidienne, les activités économiques, les grandes manifestations sportives que les portraits des notables. De même, les photographies de bourgs côtoient l'épopée du rail et de l'électrification, les commerces, foires et marchés voisinent avec les visites officielles des ministres ou l'aventure des coopérateurs. Nul, mieux que De Nussac n'a ainsi

senti la spécificité d'un département rural, à la croisée des traditions et de la modernité. Loin d'offrir une vision passéiste de la Creuse, l'exposition permet aujourd'hui de nous replonger dans notre histoire afin de mieux projeter notre avenir. A voir absolument !

Exposition de photographies Alphonse De Nussac (1858 - 1940) "A la découverte de la Creuse", jusqu'au 17 octobre aux Archives Départementales (30, rue Franklin-Roosevelt, à Guéret). Entrée libre.

Et aussi...

REVIVRE SAINT-VAURY ET SON CANTON



La dernière publication des éditions Alan Sutton concernant la Creuse s'intitule "Saint-Vaury et son canton". Sous ce titre d'une grande sobriété se cache un nouveau trésor de la collection "Mémoire en Images", dont les éléments ont été rassemblés et l'écriture réalisée par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Vaury. Où l'on redécouvre l'histoire du canton et de ses habitants, à travers photographies et cartes postales, certaines très anciennes et d'autres moins, toutes témoignant de la vie de tous les jours, du travail aux loisirs.

"Saint-Vaury et son canton", éditions Alan Sutton, 19,90€, dans tous les points de vente locaux.

JARDINS À PRÉBENOÎT

Il vous reste jusqu'au 31 octobre pour découvrir les deux expositions présentées à l'Abbaye de Prébenoît sur le thème des jardins : d'une part, "Jardins au Moyen-Âge", réalisée par l'association Chantiers Histoire et Architecture Médiévales (CHAM) et l'École Nationale du Paysage de Versailles ; d'autre part "Jardins en Creuse", exposition de photos réalisée en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme.

L'association Objectif Prébenoît propose également des visites guidées de l'Abbaye, une animation en partenariat avec l'Observatoire astronomique des Monts de Guéret, etc. Bref, de quoi prolonger intelligemment les douceurs estivales.

Renseignements au 05.55.80.78.91.



SAISON CULTURELLE

Prenez place...

La scène culturelle creusoise est bien plus grande qu'on ne feint souvent de le croire. Avec trois sites comme le Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, l'Espace de l'Écluse de La Souterraine et l'Espace Fayolle de Guéret, elle offre une variété de spectacles d'autant plus importante que les trois établissements savent travailler ensemble, contribuant ainsi à la structuration de l'offre culturelle sur le territoire départemental. C'est une des principales raisons pour lesquelles le Conseil Général soutient ces structures et participe au financement de leur saison. Alors que le millésime 2004/2005 livre ses premiers moments d'émotion, petit tour d'horizon des intentions de chacun.



Musée de la Tapisserie Théâtre Jean Lurçat

Le Théâtre Jean Lurçat propose un calendrier très fourni et espère bien afficher la même réussite que la saison dernière, avec pas moins de 10.000 spectateurs.



THÉÂTRE JEAN LURÇAT Fidélité et proximité

Le Théâtre Jean Lurçat reste fidèle à une ligne qui lui a valu de reconquérir un public : la qualité dans la diversité. La Scène nationale veut aussi renforcer la proximité avec ses partenaires.

La saison dernière, le Théâtre Jean Lurçat a atteint la barre des 10.000 spectateurs, "ce qui signifie que 8 fauteuils sur 10 étaient occupés sur l'ensemble de la saison", explique Gérard Bono, directeur de la Scène nationale d'Aubusson. Entre anciens spectateurs revenus au "bercaïl" et l'arrivée de nouveaux fidèles, la saison 2003/2004 aura été une véritable satisfaction pour l'équipe du TJL. Gérard Bono et ses collaborateurs ont donc bâti une saison 2004/2005 qui s'inscrit dans la lignée des précédentes : une recherche qualitative favorisant les rencontres et les expressions les plus variées, allée au souci d'accueillir des créateurs de tous horizons, étrangers ou locaux. "Le théâtre reste évidemment l'axe majeur de l'établissement, mais nous avons aussi voulu corriger nos petites faiblesses dans le domaine de la danse".

Partenariats divers

Programme riche et varié, donc, qui s'appuiera sur trois grands principes,

dont l'accueil et le soutien des créateurs. "Avec certains artistes, nous vivons une sorte de compagnonnage, une histoire de fidélité parce que nous les suivons dans leur progression. C'est le cas de gens confirmés comme Wajdi Mouawad et Bruno Marchand, celui aussi d'artistes en émergence comme Morgane Defaix".

Le TJL veut également s'adresser à tous les publics, qu'il s'agisse des plus petits ou des retraités, à travers l'organisation de spectacles les après-midi. Pour aller chercher ce public potentiel encore inexploré, Gérard Bono tient aussi à réaffirmer le TJL dans sa vocation à la décentralisation culturelle.

"Nous allons développer un certain nombre de rendez-vous sur tout le territoire du département, des sortes de spectacles vagabonds dans la région, soit en partenariat avec nos collègues de Guéret (Fayolle) et La Souterraine (L'Écluse), soit avec des communautés de communes, soit avec des partenaires comme le Théâtre de Sardent ou l'association Pays Sage".

Et aussi...

DU CIRQUE...

"Cirque Lili" convie les spectateurs à voir un cirque "contemporain à l'ancienne", sous un magnifique chapiteau de bois et de toile rouge. Le spectacle se construit autour d'un personnage malicieux et lunaire. Auteur et interprète, Jérôme Thomas se fait voltigeur, dompteur ou clown, mêlant prouesses et poésie pour ravir anciens petits et futurs grands. Trois dates pour ce rendez-vous familial : mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 octobre, à 19h30.



... DU THÉÂTRE...

La Compagnie La Manipule a été créée en janvier 2001, à Aubusson, suite à la rencontre entre la marionnettiste Morgane Defaix et son désormais compère mécanicien - bricoleur - constructeur Denis Pères. Le titre de leur nouvelle création, "La Machine", s'inscrit dans la logique de leur carte de visite revendiquée : "Mécaniciens des objets, bricoleurs d'imaginaires". Et ça marche, c'est vivant, ça nous raconte même toute l'histoire de l'Humanité. Encore un spectacle pour les marionnettes de tous les âges, le jeudi 21 octobre à 19h30, et le vendredi 22 octobre à 14h30. Bruno Marchand et la compagnie Le Cylindre Théâtre, qui devaient se produire la saison dernière, viennent nous souhaiter "Bonne soirée", en présentant la pièce de Régis Jauffret. Immersion dans la soirée tragi-comique d'un jeune couple en errance sur la route du bonheur à deux, le mardi 9 novembre, à 20h30.

... ET DE LA DANSE !

La compagnie Boyzie Cekwana est l'une des plus grandes révélations de la scène chorégraphique africaine de ces dernières années. Elle donnera "Rona", pièce en deux parties évoquant, d'une part l'acceptation mutuelle des Noirs et des Blancs, d'autre part les sensibilités entre hommes et femmes. Spectacle donné le lundi 29 novembre, à 20h30.

Pour les spectacles du Théâtre Lurçat, renseignements au 05.55.83.09.09.

Et aussi...

DES HISTOIRES POUR PETITS "NÉLÉPHANTS"



Le Théâtre des Zygomars de Namur (Belgique) ouvrira le cycle 2004/2005 des Vendredis Sorties, série de spectacles pour jeune public organisé en partenariat par la Ville de Guéret et la Fédération des Œuvres Laïques. Avec "Éléphantino", voyage d'Europe vers l'Afrique dans le sillage d'un animal - vedette en quête de

ses racines africaines pour devenir un "vrai éléphant", la recherche de soi-même par l'expérimentation des différences. Un divertissement sérieux pour les plus petits, le vendredi 15 octobre, à 18h00.

L'HISTOIRE DE LA DANSE...

Dominique Boivin n'en voulait plus, de ce cliché sur l'impossibilité de mêler la danse et l'humour. Avec "La danse, une histoire à ma façon", il invite à un voyage dans le temps, loin, très loin, du statut de quadrupède à la notoriété des ballets contemporains. Un spectacle en forme de conférence dansée, qui sera donné le jeudi 7 octobre, à 20h30.

22

...ET CELLE DE LA MUSIQUE

Avec "Ma mère l'Oye" et "La Valse", l'Orchestre Symphonique Régional du



Limousin donne deux pièces majeures de l'œuvre de Ravel, le jeudi 18 novembre, à 20h30, à la salle polyvalente. En soliste Marie-Josèphe Jude, unanimement reconnue comme une des pianistes les plus talentueuses de l'époque.

Pour les spectacles de l'Espace Fayolle, renseignements au 05.55.52.96.35.



La saison de l'Espace Fayolle s'inscrit dans la continuité, avec toutefois une nouveauté au printemps : le premier festival des cultures urbaines.

ESPACE FAYOLLE Tous publics

Outil pluridisciplinaire par excellence, l'Espace Fayolle de Guéret s'applique à rester ouvert à toutes les formes de création... Et à tous les publics.

Musique, danse, théâtre : il n'est pas une saison de l'Espace Fayolle qui ne respecte pas ce triptyque culturel. À Guéret, on a même pris pour (heureuse) habitude d'ajouter un quatrième volet, celui des spectacles pour enfants développés à travers le partenariat noué avec la Fédération des Œuvres Laïques pour l'organisation des "Vendredis Sorties". Également destiné à aider la création notamment des compagnies régionales, Fayolle a même dû faire le tri dans les candidatures et accueillera quatre compagnies en résidence, dont les Limougeauds de la Compagnie du Désordre dès la fin octobre. "Il y avait une dizaine de demandes, ce qui montre que nous savons accueillir les artistes dans de bonnes conditions". La saison 2004/2005 s'inscrit donc dans la lignée de ses devancières, avec ce même souci de proposer des spectacles de qualité et une grande diversité culturelle, que ce soit dans les murs de Fayolle, à la salle polyvalente ou bien encore à Sainte-Feyre, Saint-Vaury et Saint-Sulpice-le-Guérotois, puisque ces

trois communes accueilleront des spectacles décentralisés de la saison culturelle guérétoise. "Nous avons aussi la volonté de pratiquer une politique tarifaire attractive, en particulier en direction des jeunes avec la formule d'abonnement du passe jeunes", explique Sophie Thorelle, responsable de l'Espace Fayolle.

Nouveauté : le festival des cultures urbaines

Les jeunes constituent la clientèle la plus régulière de l'Espace Fayolle, qui n'est pas qu'une salle de spectacle mais également un lieu de vie et d'échanges. Ce vécu commun, qui s'exprime notamment à travers l'organisation de divers ateliers artistiques, trouvera un prolongement original, avec l'organisation du premier festival des cultures urbaines, du 29 mars au 8 avril 2005. Un rendez-vous à ne pas manquer, avec au programme : stages et spectacles de hip-hop, concerts, ateliers d'écriture et de grafs, etc. ■



Après son spectacle d'ouverture très original le 24 septembre, l'Espace de l'Écluse ouvre officiellement sa saison ce vendredi, avec La Ruda (salska).

ESPACE DE L'ÉCLUSE

Têtes d'affiche

Pour sa 4^{ème} saison, l'Espace de l'Écluse confirme ses intentions, en proposant à la fois deux têtes d'affiche - La Ruda ce vendredi et Maurane en mars - et son désir de multiplier les rencontres les plus variées.

A l'aube de sa 4^{ème} année, peut-on déjà parler de maturité ? À l'âge où d'aucuns sortent à peine des vagissements pour commencer à exprimer à peu près clairement leurs intentions, Cécile Marie et sa petite équipe s'emploient à affirmer que l'Espace de l'Écluse a bel et bien trouvé sa place dans la vie culturelle sostranienne et plus largement creusoise.

Développer l'action culturelle

Au départ, le pari n'était pas évident : devenir à la fois le cœur d'une vie culturelle et associative sostranienne déjà féconde bien avant le premier coup de bulldozer et s'affirmer en même temps comme une salle de spectacle à part entière attirant un public plus large que les "pays sostraniens". Qu'en dire, aujourd'hui ? Que le public s'est bousculé plus d'une fois aux portes, notamment pour voir et entendre quelques "pointures" de tous horizons musicaux (Richard Galiano, Bernard Lavilliers,

etc.) ; que les associations locales jouent également des coudes et rivalisent de créativité pour monter sur "leur" scène de l'Écluse.

La saison 2004-2005 - une quarantaine de dates, six résidences d'artistes, des expos - ne va pas ralentir le rythme. "Plus de musique, plus de danse, c'est un peu ainsi qu'on pourrait résumer la programmation, explique Cécile Marie. Cela traduit la réalité culturelle locale, puisque le pays sostranien compte un grand nombre de formations musicales et pas moins de trois écoles de danse. Nous travaillons déjà beaucoup avec les associations, comme "Jazz à La Sout" et son festival, le SBRA et sa Nuit du Métal, ou encore la Société philharmonique. Nous allons renforcer ces partenariats et développer l'action culturelle autour des spectacles (ateliers jeune public en cirque, danse, etc.)".

Parallèlement, l'Espace de l'Écluse annonce deux temps forts : La Ruda, dans la lignée de la Mano Negra, ce vendredi ; et puis Maurane, en mars, pour les amateurs de variété. ■

Et aussi...

ROCK ALTERNATIF

C'est la nouvelle scène française qui pousse bien fort. Signés par le label Yelen Musiques, aux côtés des Tryo, Mass Hysteria et autre La Rue Kétanou, les 8 petits gars de Saumur ont déjà une solide réputation, forgée dans des textes originaux et soutenue par une musique festive et musclée. La bande de La Ruda (Salska) s'est joyeusement et virilement engagée dans le chemin ouvert par la Mano Negra, proposant sa fusion de ska et de rock à un public qui sait qu'il ne vient pas par hasard, même s'il repart hagard. Ah ! Gare à toi, public, le vendredi 8 octobre, à 20h30.



ALTERNATIVE JAZZ

Pour un tout autre public (quoique...) mais également dans une logique très festive, le Jazz Chamber Orchestra proposera ses "Tronches de Vie" le mercredi 27 octobre, à 15h00, dans le cadre du 7^{ème} Festival d'Automne "Jazz à La Sout" : du swing, du vrai, généreux et emballant, lunaire et caustique. Un vrai moment de bonne humeur, au cœur d'un festival qui, du 22 octobre au 6 novembre, proposera des concerts, des animations en ville, une exposition, du ciné jazz et un grand diner concert. À noter que le Jazz Chamber Orchestra effectuera également des interventions auprès des scolaires. "Le jazz raconté aux enfants", voyage dans l'histoire de cette musique, de ses musiciens et de leurs instruments.

AU FOND DU COULOIR À GAUCHE


Une danse qui reflète la sensibilité de chacune des interprètes, qui vient du cœur, du ventre et de l'esprit : avec "Au fond du couloir à gauche", la Compagnie Vendaval propose à la féminité de s'épancher, de la baignoire au miroir, là où chaque jour elle s'apprête et se remet en question. Le 3^{ème} prix au Festival des chorégraphes andalous de Séville sera à voir le jeudi 18 novembre, à 20h30.

Pour les spectacles de l'Espace de l'Écluse, renseignements au 05.55.63.10.06.

Chaque jour, en Creuse,
le Conseil Général vous conduit...

plus loin, plus souvent



- 
- 1 Tous les jours, 450 circuits scolaires pour les écoliers, les collégiens et les lycéens
 - 1 21 lignes régulières de transports de voyageurs toute l'année
 - 1 Des possibilités de réduction par abonnement



Pour tous renseignements :
Service des Transports du Conseil Général,
14, avenue Pierre Leroux – BP17 - 23001 GUERET cedex
tél. 05 44 30 27 23 ou 05 44 30 27 29

